

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
25 septembre 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 166 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

**Lettre datée du 25 septembre 2001, adressée au Secrétaire général
par les représentants de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie,
de la République de Moldova, de l'Ouzbékistan et de l'Ukraine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de nos gouvernements, nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration commune des États du Groupe GOUAM au sujet des attaques terroristes qui ont eu lieu le 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 166 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission de l'Azerbaïdjan
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Yashar **Aliyev**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Géorgie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Peter **Chkheidze**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République de Moldova
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Ion **Botnaru**



L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Ouzbékistan
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Alisher **Vohidov**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Ukraine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Valeriy **Kuchinsky**

**Annexe à la lettre datée du 25 septembre 2001, adressée
au Secrétaire général par les représentants de l'Azerbaïdjan,
de la Géorgie, de la République de Moldova, de l'Ouzbékistan
et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Déclaration commune des États du Groupe GOUAM

Le 11 septembre 2001, le monde a été le témoin d'une série d'actes terroristes sans précédent commis aux États-Unis d'Amérique. Des milliers de personnes innocentes ont été victimes de ces crimes d'une brutalité et d'un cynisme inouïs. En ces heures difficiles, les États du Groupe GOUAM présentent leurs condoléances au peuple américain et lui témoignent leur solidarité.

Un défi a été lancé non seulement aux États-Unis mais à la communauté mondiale tout entière. Condamnant résolument les actes commis par les terroristes, les États du Groupe GOUAM se prononcent pour que les forces qui sont derrière les actes terroristes soient sévèrement punies comme elles le méritent.

Les événements du 11 septembre ont démontré avec une évidence impitoyable la nécessité d'instaurer dans le système des relations internationales des conditions propres à exclure la possibilité de voir se répéter de pareilles tragédies. Les États du Groupe GOUAM sont prêts à contribuer activement au renforcement des efforts déployés par la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme international.

Le 24 septembre 2001
